

Protection des plantes dans les vignobles en mai

Автор(и): Растителна защита
Дата: 02.05.2024 Брой: 5/2024



Durant cette période, les vignes se trouvent dans les stades phénologiques allant du « débourrement » à l'apparition des « premières inflorescences ».



Oïdium

La maladie attaque tous les organes verts de la vigne – feuilles, rameaux et grappes. Les premiers symptômes apparaissent au début de la période de végétation. Sur les feuilles, principalement sur la face supérieure, on observe des taches poudreuses gris-blanchâtre avec du mycélium sporulant. En cas d'infestation sévère, les feuilles se déforment et se nécrosent. Sur les rameaux, les taches sont aqueuses-grisâtres avec un feutrage blanchâtre. Les rameaux endommagés ne mûrissent pas bien et sont sensibles aux dommages hivernaux. Lorsque les inflorescences sont attaquées tôt, elles tombent ; avec une infection plus tardive, les baies se couvrent d'un feutrage gris-blanc sous lequel les tissus se nécrosent. Les baies se fissurent, exposant les pépins. Avec une manifestation encore plus tardive, les baies ne se fissurent pas, mais sont recouvertes d'un feutrage semblable à une toile d'araignée. Des agents pathogènes secondaires de pourriture grise, molle et humide pénètrent dans les tissus endommagés. Après le début de la maturation des baies (véraison), la maladie n'attaque plus que les rafles (pédoncules des grappes).

L'oïdium se développe fortement par temps modéré et humide. La période avant et pendant la floraison de la vigne est la plus critique pour l'infection. Les systèmes de conduite de type pergola sont particulièrement sensibles à la maladie.

Stratégie de lutte : Les traitements préventifs contre l'oïdium sont une partie importante de la protection des cultures. Le premier traitement est décisif. Dans les vignobles sans infection de l'année précédente, le premier traitement indépendant peut être effectué lorsque les rameaux atteignent une longueur d'environ 10 à 15 cm. En présence d'une infection sévère de l'année précédente, la longueur des rameaux doit être comprise entre 2 et 6 cm.

Les traitements sont appliqués à des intervalles de 7 à 14 jours selon le type de fongicide utilisé.

Fongicides homologués pour la lutte : Eminent 125 ME – 24 ml/ha ; Carbicure – 500 g/ha ; Collis SC – 0,04 % ; Quadris 25 SC – 0,075 % ; Kumulus DF – 200–300 g/ha ; Kusabi – 30 ml/ha ; Luna Experience – 12–40 ml/ha ; Microthiol – 1210 ml/ha ; Talendo 20 EC – 20–25 ml/ha ; Talendo Extra – 7,5–25 ml/ha ; Thiovit Jet 80 WG – 0,3 % (avant floraison) et 0,2 % (après floraison) ; Topas 100 EC – 30 ml/ha ; Flint Max 75 WG – 0,016 % (16 g/ha) ; Sonata SC – 500 ml/ha ; Sulgran – 1250 g/ha ; Taegro – 18,6–37 g/ha ; Dynali – 50–65 ml/ha ; Domark 10 EC – 25–30 ml/ha ; Password 25 WG – 30–40 g/ha ; Reviona SC – 100 ml/ha ; Vivando – 20 ml/ha ; Sercadis – 15 ml/ha ; Spirox – 60 ml/ha.

***Mildiou***

Toutes les parties vertes de la vigne, ainsi que les inflorescences, sont sensibles aux attaques. Dans des conditions météorologiques favorables – temps frais (18–20 degrés), pluies fréquentes et prolongées, brouillard, présence de rosée – la maladie atteint des niveaux dangereux et peut compromettre la récolte de raisin.

Les symptômes sont observés sur les jeunes feuilles en croissance sous forme de grandes taches arrondies, jaune-vert, huileuses. Progressivement, les taches deviennent vert clair et, dans des conditions humides, un feutrage blanchâtre se développe sur leur face inférieure. Cette forme de manifestation est appelée la « *forme chlorotique* ». Sur les feuilles pleinement développées, se forment de petites taches angulaires limitées par les nervures, avec un feutrage blanc sur la face inférieure. Cette manifestation est appelée la « *forme mosaïque* ». Lorsque les rameaux, les pétioles, les vrilles et les jeunes inflorescences sont attaqués, ils prennent une couleur brunâtre, se déforment et se dessèchent par la suite.

L'infection pendant la floraison et le grossissement des baies jusqu'à la taille d'un pois est la plus dangereuse. Les tissus infectés se couvrent d'une abondante moisissure grise et pourrissent rapidement – « *forme pourriture grise* ». Les baies grossies attaquées se flétrissent, brunissent, se creusent et se momifient. Les symptômes sont observés à la fois sur des baies individuelles et sur les rafles et la grappe entière – « *forme pourriture grise* ».

Dans la lutte contre le mildiou, les fongicides de contact sont utilisés lorsque les traitements sont préventifs, avant l'infection des vignobles.

Fongicides de contact homologués pour la lutte : Bouillie bordelaise – 500–600 g/ha ; Vitra 50 WP – 0,15 % ; Kocide 2000 WG – 0,12 % ; Cuproxat FL – 0,3 % ; Cuprocin 35 WP – 200–300 g/ha ; Pergado F 45 WG – 140–200 ml/ha ; Polyram DF – 0,2 % ; Funguran OH 50 WP – 0,15 % ; Champion WP – 0,15 %.

Lorsque les conditions climatiques sont favorables au développement du mildiou – averses fréquentes et temps plus frais – il est nécessaire d'effectuer le premier traitement avec des fongicides à action systémique.

Fongicides homologués pour la lutte à action locale-systémique et systémique : Alial 80 WG – 75–330 g/ha ; Amalin Flo – 280 ml/ha ; Ampexio – 50 g/ha ; Orondis Ultra – 67 ml/ha ; Banjo, Dirango – 100–150 ml/ha ; Folpan 80 WDG – 0,15 % ; Delan GOLD – 70 ml/1000 m² ; Cabrio Top – 0,15 % ; Quadris 35 SC – 0,075 % ; Melody Compact 49 WG – 150–175 g/ha ; Mikal Flash – 0,3 % ; Ridomil Gold R WG – 500 g/ha ; Ridomil Gold Combo 45 WG – 200 g/ha ; Folpan 80 WDG – 0,15 % ; Profiler 71.1 WG – 200–225 g/ha ; Solofol – 188 g/ha.



Acarien jaune de la vigne

Les larves, les nymphes et les acariens adultes sont nuisibles car ils sucent la sève de la face inférieure des feuilles, principalement autour des nervures. En raison des dégâts, la couleur du limbe change, selon la variété, en jaune, jaune-vert, brun, brun-rouille, violet ou violet-rouge. En cas de forte infestation, les vignes s'affaiblissent progressivement, deviennent rabougries et meurent.

Le traitement contre le ravageur doit être effectué lorsque le seuil économique de nuisibilité dépasse 2 à 3 formes mobiles/feuille, jusqu'à la mi-mai.

Acaricides homologués pour la lutte : Apollo 50 SC – 30–40 ml/ha ; Danitron 5 SC – 100 ml/ha ; Shirudo – 25 g/ha ;

***Acariens ériophyides***

Les dégâts causés par le ravageur sur les feuilles de vigne sont connus sous le nom d'« *acarien des galles de la vigne* ». Les acariens sucent la sève de la face inférieure des feuilles, provoquant la prolifération des tissus et la formation de galles qui sont bombées sur la face supérieure du limbe et enfoncées sur la face inférieure. Initialement, le côté enfoncé est blanchâtre en raison de la forte prolifération des cellules épidermiques sous forme de fins poils blancs semblables à du coton.

Lutte : Le traitement commence à l'apparition des premières galles sur les feuilles – Aphitec EC – 60–120 ml/ha (solution à 0,12 %–0,15 %) ; Ovipron Top EC – 2500–3500 ml/ha ; Microthiol – 1930 ml/ha.



Eudémis de la vigne (Lobesia botrana)

Les dégâts sont causés par les chenilles. Celles de la première génération endommagent les inflorescences de la vigne et les lient avec des fils de soie blancs, par lesquels elles sont facilement détectées. Les dégâts des deuxième et troisième générations du ravageur se produisent d'abord sur les jeunes baies et ensuite sur les baies en maturation et mûres.

Le traitement doit être effectué uniquement lorsque le seuil économique de nuisibilité a été établi :

Pour les cépages de cuve – 6–8 chenilles/100 inflorescences ;

Pour les cépages de table – 4–6 chenilles/100 inflorescences.

Insecticides homologués pour la lutte : Aficar 100 EC – 40 ml/ha ; Lamdex Extra – 80 g/ha ; Karate Zeon 5 CS – 0,02 % ; Coragen 20 SC/Voliam – 15–27 ml/ha ; Meteor – 70–90 ml/ha ; Decis 100 EC (1ère génération) – 12,5 ml/ha ; Eudémis de la vigne (2ème et 3ème génération) – 12,5–17,5 ml/ha ; Efcymetrin 10 EC, Cyper 10 EC – 40 ml/ha ; Sineis 480 SC – 4–18 ml/ha (10–15 ml de produit/100 l d'eau) ; Sumi Alpha 5 EC – 0,025 % ;



Cochenille de la vigne

La principale source d'infestation est les plantations de vigne abandonnées et anciennes. Les larves et les adultes sont nuisibles, suçant la sève des feuilles et des rameaux, ce qui affaiblit les vignes. Pendant l'alimentation, les larves excrètent abondamment du miellat. En cas d'infestation massive par le ravageur, les vignes réduisent leur